

Le reveil
du centre

MIGNÉ- AUXANCES

Journal d'information sur le projet du centre | Juillet 2018

2

Edito
Nos intentions
Les orientations générales

3

Le choix d'une méthode
participative

6

Pôle d'activités culturelles
et sociales





Engagés dans une perspective de développement durable pour la commune nous avons proposé un projet d'envergure pour ce mandat : **la réhabilitation du Centre.**

Il s'agit de tout mettre en œuvre pour organiser cet espace «en vue d'assurer le bien-être de tous et améliorer les rapports sociaux en préservant l'environnement».

Pour mener à bien cet objectif ambitieux, nous avons souhaité, dès le début des réflexions, faire en sorte que ce projet soit un exemple au niveau de la démarche en y associant les habitants et les structures locales.

Un plan guide, issu de longs mois de travail, acte les grandes orientations et l'esprit du projet. Il constitue la base incontournable pour les équipes qui vont désormais se succéder pour **la conception/réalisation de chaque phase.** Il constitue notre engagement pour demain.

Avec mes très sincères remerciements pour votre implication.

Florence Jardin,
Maire de Migné-Auxances,
Vice présidente de Grand Poitiers.

NOS INTENTIONS

2014

Les intentions du projet s'inscrivent dans le cadre du programme de l'équipe visant :

- › L'accueil de nouveaux habitants ;
- › La facilité d'accès aux équipements et aux services ;
- › L'optimisation des services offerts par la collectivité ;
- › L'économie des réserves foncières et des espaces naturels ;
- › Le bien-être et la qualité de vie ;
- › Une approche qualitative de l'habitat.

LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES

- › **Affirmer la place des équipements culturels et des activités sociales** et associatives en améliorant leurs conditions d'exercices ;
- › **Aménager les espaces publics** pour permettre les jeux, les promenades, les animations festives, le marché et l'appropriation des espaces par les habitants.
- › **Organiser le stationnement ;**
- › **Développer des espaces de circulations** partagées et des zones de rencontre.



© Mickphoto / Mairie de Migné-Auxances

Retrouvez toutes les actualités sur › sur notre blog www.reveillonslecentreville.fr › sur notre site www.migne-auxances.fr

Mairie de Migné-Auxances

1 rue du 8 mai 1945
86440 Migné-Auxances
05 49 51 71 02
www.migne-auxances.fr

Journal d'information sur le projet du centre | **Edition Juillet 2018**

Directrice de publication : **Florence Jardin** | Crédits photos : ©Siam Conseils,
©Mairie de Migné-Auxances | Contenu tiré du «Projet du Centre» réalisé par Siam Conseils

Edipublic : édition, création et mise en page | **05 49 01 44 11**

33 av. des Temps Modernes - Chasseneuil | www.edipublic.com

Impression : **422 843 797 RCS** | Imprim'Vert© | Ne pas jeter sur la voie publique

Financé par le prix EDIPUBLIC au salon des maires de la Vienne en 2017 (chèque cadeau du meilleur bulletin)



LE CHOIX D'UNE MÉTHODE PARTICIPATIVE

L'implication des habitants et des acteurs du territoire au cœur de la démarche de projet :

2015

Déménagement des services techniques

AOÛT 2015

Lancement du questionnaire en ligne et d'une consultation pour la réalisation d'une étude de programmation urbaine pour l'aménagement du centre

SEPT. 2016

Rencontre avec les associations
Diagnostic «en marchant»

FÉV. 2017

«Atelier usagers»

MARS 2017

Restitution des ateliers

MARS 2018

Présentation du plan guide et étude du pôle petite enfance et du stationnement

2019-2020

Réalisation du pôle petite enfance et stationnement :
Réalisation des études pour les espaces publics et pôle activités culturelles et sociales

Remise de l'étude. Communication et présentation aux habitants

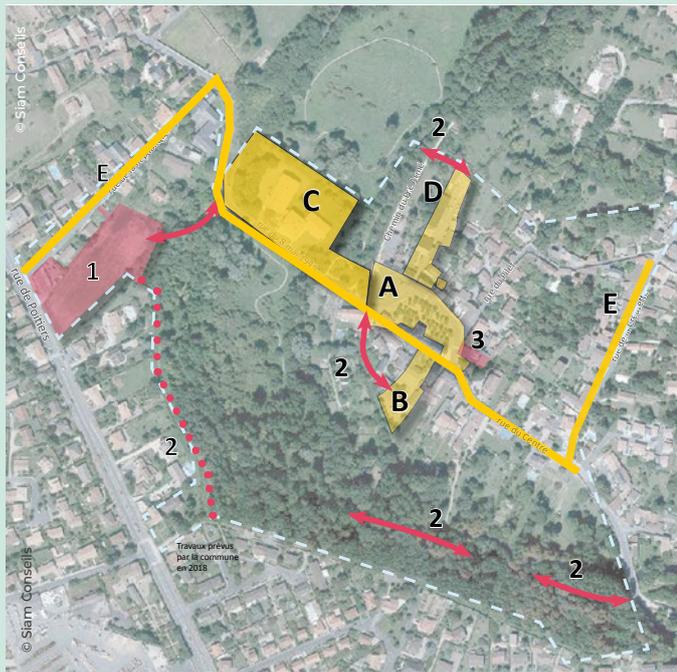
2018

Concertation publique
ÉTÉ 2017

«Ateliers élus»
NOV. 2016 > JANV. 2017



LE PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE



Les secteurs d'intervention ferme

- A.** La place du Marché, la place du 11 Novembre.
- B.** L'îlot crèche et Relais Assistants Maternels (comprenant salle Pierre Saumon, club house foot et salle petite enfance).
- C.** L'îlot mairie, salle Jean Ferrat, bibliothèque municipale et square.
- D.** L'îlot école de musique, maison des associations et ex services techniques.
- E.** La requalification des voiries : rue de la République, rue du 8 mai 1945, rue du Centre et de la Creuzette.

Les secteurs d'intervention conditionnelle

- 1.** La zone AUm1 - à urbaniser
- 2.** Les continuités douces à créer pour faciliter l'accès au centre.

DES AMÉNAGEMENTS POUR AMÉLIORER ET SÉCURISER



Elargissement pour les piétons, cycles rue du 8 mai 1945 et espace dédié au monument aux morts

Les enjeux

- La requalification des voiries ;
- Aménager des chemins piétons et cycles ;
- Valoriser le patrimoine historique.

Proposition d'aménagement pour l'élargissement
de la rue du 8 mai 1945 - Guillaume SEVIN paysages - février 2018

MIEUX VIVRE



© Siam Conseils

Aménagement d'une place centrale

Les enjeux

- › Conforter et développer le marché dans un espace public adapté ;
- › Créer une vraie place animée (par une terrasse de café, par des festivités...);
- › Valoriser le patrimoine local depuis l'espace public.



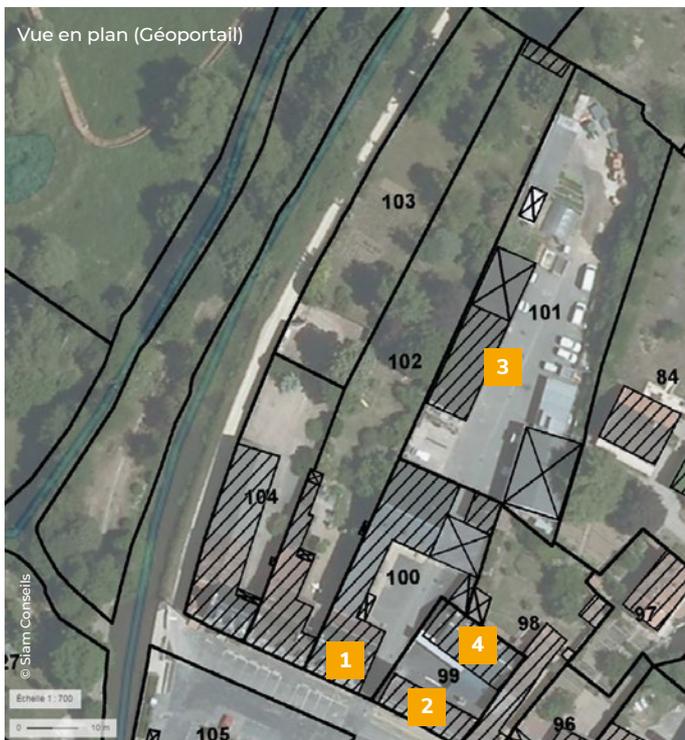
Réaménagement autour de l'église

Les enjeux

- › Valoriser le patrimoine historique dans des espaces mis en valeur par le paysage ;
- › Permettre le bon déroulement des cérémonies et concerts à l'église ;
- › Création d'un espace détente (jardinet, wc public...) à l'arrière.

Proposition d'aménagement - Guillaume SEVIN paysages - février 2018

PÔLE D'ACTIVITÉS CULTURELLES ET SOCIALES



Structures concernées par l'évolution de l'îlot

- › École de musique
- › Bibliothèque
- › OMSFEL
- › Migné-Auxances Mémoires
- › Chœur de l'Auxance
- › Panier Garni
- › Local syndical
- › Coupe Couture
- › La Poste



Photographies de l'état existant :

- 1 École de musique (bâtiment sur la place),
- 2 Poste et maison des associations,
- 3 Centre de tri/bureau de la Poste,
- 4 Friches des services techniques.



Les enjeux

- › Optimiser l'utilisation des salles ;
- › Agrandir les locaux de l'école de musique ;
- › Regrouper l'école de musique, la bibliothèque, les activités sociales et associatives sur un même îlot.



École de musique :

- › Développer 10 salles de cours pour les enseignements de la musique (3 collectives et 7 individuelles)
- › Optimiser les locaux à vocation administratifs, de réunion et d'attente Médiathèque : augmenter les capacités de stockage dédiées aux livres

Associations :

- › Intégrer dans l'accueil une scénographie autour de l'histoire de Migné-Auxances : valorisation des fonds de l'association Migné Auxances Mémoire notamment
- › Optimiser l'utilisation des salles de réunion par un planning partagé
- › Prévoir des locaux de stockage suffisants pour les associations (50m² + 100 m² en option)

Activités sociales :

- › Prévoir 70 m² de locaux pour accueillir la Malle aux Nippes
- › Prévoir 80 m² de locaux pour accueillir le Panier Garni
- › Option : Création d'une salle de diffusion de 100 places assises et un espace scénique

PETITE ENFANCE

Réhabilitation et extension du pôle enfance

Les orientations

- › Réunir le RAM, la crèche et la salle petite enfance ;
- › Maintenir l'usage « polyvalent » de la salle Pierre Saumon ;
- › Reprise de la placette : 6 à 8 places de stationnement ;



FINANCEMENT

 6,5 M€

L'ensemble des aménagements et constructions présentés ont un coût global estimé à plus ou moins 6,5 millions d'euros selon les choix à venir de démolition totale ou partielle de certains bâtiments. Cette enveloppe maximum

s'échelonne sur plusieurs années et correspond à la capacité d'investissement annuelle de la commune (500 à 600 000 €) au regard des finances actuelles. L'objectif étant également le maintien du niveau de la dette.

D'HIER À AUJOURD'HUI

La première évocation du village de Migné date de 989. A cette époque, le bourg de Migné se limitait à quelques maisons autour d'un prieuré et d'une petite église. Le cimetière paroissial était accolé à celle-ci. Sur les bords de l'Auxance, une tour maîtresse – premier élément du futur château –, abritait des soldats dont le rôle était de percevoir des droits de passage au gué sur la rivière. Le propriétaire de l'ensemble est le comte du Poitou Guillaume II, dit Fier à Bras. Ses nombreux adultères entachent son règne, et sa liaison avec Aldéarde de Thouars provoque le départ de sa femme Emma de Blois. En 989, il lui fait don de ses propriétés situées à Migné, pour la dédommager de ses incartades. Cette donation, attestée par une charte écrite en latin, se veut être une réparation exigée par sa femme. En 990, cette dernière donne ces possessions, reçues de son époux, à l'abbaye de Bourgueil en Touraine.

Extraits de la charte de la donation de Guillaume Fier à Bras à son épouse Emma de Blois :

« De même, je fais don en ce lieu-dit d'une certaine église sur les bords de l'Auzance du nom de Maniacum, avec les prés, champs, terrains, moulins, vignes, dîmes et tout ce qui est connu comme dépendant d'elle. De même, je donne la propriété du nom de Sigon auprès des bords de la même Auzance, avec les prés, champs, terrains, moulins, vignes et tout ce qui est connu comme dépendant d'elle... »

Quant au bourg d'Auxances, les seules maisons existantes à cette époque se situaient au Quéreux. La rue principale traversant le bourg ne sera construite qu'à la fin du 18^{ème} siècle.

Les deux bourgs étaient séparés par l'Auxance et les terrains marécageux (là même où sera construite la mairie actuelle). Plus tardivement une rue dite du Poirier franchissait ces terrains (aujourd'hui rue du 8 mai 1945) et permettait les échanges entre ces deux hameaux.

Une croix couchée serait apparue, le 17 décembre 1826, devant plusieurs centaines de spectateurs. Les nombreux dons vont permettre la construction d'une nouvelle église à l'aplomb de la croix couchée. Le cimetière est

également déplacé vers les Sous-Remuets sur les bords de l'Auxance. L'espace dégagé est alors planté d'arbres, une halle est construite juste à côté du bief alimentant le moulin. Elle permet d'accueillir les marchands ambulants et le corbillard municipal. Sur la place, une grande croix est érigée sur un piédestal. Pendant de nombreuses années, la place a été le théâtre de processions célébrant l'anniversaire de l'apparition de la croix. Plusieurs boutiques s'installent autour de la place : une épicerie- débit de boissons, un café – « marchand en tous genres », une auberge faisant remise de calèches et de chevaux (aujourd'hui l'école de musique).

A propos des cafés, l'un était fréquenté exclusivement par les républicains, l'autre exclusivement par les monarchistes. Les hommes s'y retrouvaient lors des obsèques et prenaient une boisson en attendant le moment d'aller bénir le corps ou d'accompagner le corbillard jusqu'à cimetière. Plus tard, ce sont les cléricaux et les anticléricaux qui se partageront ces établissements.

La commune comptait 13 moulins sur l'Auxance : moulins à céréales, à papier et à foulon.

Le moulin à foulon permettait de fouler c'est-à-dire battre les draps dans de l'argile smectique pour les assouplir et les dégraisser. Le moulin était exploité par un ouvrier foulon ou foulonnier.

Le principe de fonctionnement est un arbre entraîné par une roue hydraulique qui tourne devant une batterie de maillets placés en position de bascule au-dessus des cuves à drap ou autre textile.



Par contre, aucun moulin à vent n'a été retrouvé sur la commune.

Les lavoirs

Répartis sur les deux rives de l'Auxance, ils ont été, pendant plusieurs siècles, l'endroit où le linge était rincé lors de la « bugée ».

La bugée a lieu deux fois l'an, sauf pendant la semaine sainte ou le temps des rogations.

Le linge à blanchir est composé de draps, enveloppes de traversins, chemises de toile de lin, nappes, serviettes, torchons, qui a été placé la veille dans un cuvier en bois posé sur un trépied.

Association Migné-Auxances Mémoires.



Sur la gauche la halle municipale détruite en 1923. Au fond le moulin du cimetière qui jouxtait le cimetière paroissial jusqu'à son déplacement au Sous-Remuets. Devant le moulin la rue du Poirier (aujourd'hui du 8 mai 1945)